

Communiqué de presse

Embargo: 12.5.2020, 8h30

03 Travail et rémunération

Enquête suisse sur la population active et statistiques dérivées: heures de travail en 2019

7,9 milliards d'heures de travail ont été effectuées en 2019

En 2019, 7,929 milliards d'heures de travail ont été dénombrées dans le cadre professionnel. Entre 2014 et 2019, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps s'est réduite en moyenne de 15 minutes pour s'établir à 41 heures et 2 minutes. Dans le même temps, le nombre annuel de semaines de vacances a poursuivi sa progression régulière pour s'élever à 5,2 semaines, selon les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les résultats du présent communiqué de presse portent sur les heures de travail en 2019. Les effets de la pandémie de coronavirus (COVID-19) sur les résultats au 1^{er} semestre 2020 seront analysés dès que les données seront disponibles. Un communiqué de presse de l'OFS est prévu en septembre 2020.

Selon la statistique du volume du travail (SVOLTA), le nombre d'heures travaillées par l'ensemble des actifs occupés en Suisse a augmenté de 0,5% en 2019 par rapport à l'année précédente.

L'augmentation est due à la hausse du nombre d'emplois (+1,0%), compensée en partie par une baisse de la durée annuelle effective de travail par emploi (-0,5%). Tout comme la durée annuelle, la durée hebdomadaire effective de travail par emploi a baissé de 0,5%. Cette baisse est effective, car il n'y a pas eu d'effet spécifique à des jours fériés entre 2018 et 2019; les deux années ayant vu le même nombre de jours fériés coïncider avec des jours ouvrables.

Recul de la durée effective de travail des salariés

Entre 2014 et 2019, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) s'est contractée de 15 minutes à 41 heures et 2 minutes en 2019. Ceci s'explique par une diminution de la durée hebdomadaire contractuelle de travail (-1 minute à 41 heures et 52 minutes), une baisse de la durée hebdomadaire d'heures supplémentaires (-8 minutes à 50 minutes) et une augmentation de la durée hebdomadaire d'absences (+6 minutes à 1 heure et 41 minutes).

Le nombre de semaines de vacances a poursuivi sa progression régulière, passant de 5,1 à 5,2 semaines par année entre 2014 et 2019, soit un gain de 0,3 jour. Les salariés âgés de 20 à 49 ans disposent de 4,9 semaines de vacances, contre 5,4 semaines pour les 15-19 ans et 5,6 semaines pour les 50-64 ans.

Secteur primaire: plus de 45 heures hebdomadaires

Ce sont les salariés à plein temps du secteur primaire qui ont accompli la charge de travail la plus élevée par semaine (durée effective de 47 heures et 28 minutes en 2019). Suivent, dans l'ordre, les branches «Activités financières et d'assurances» (41 heures et 55 minutes), «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (41 heures et 46 minutes), et «Autres activités de services» (41 heures et 32 minutes).

Des comparaisons internationales très variées

À des fins de comparaisons internationales, la méthode de calcul de la durée de travail doit être légèrement adaptée (cf. annexe méthodologique). Ainsi calculée, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps s'élève en Suisse à 42 heures et 24 minutes, ce qui la positionne en tête des pays de l'UE28/AELE devant l'Islande (42 heures et 6 minutes). Le Danemark, la France et la Norvège enregistrent la durée la moins élevée (37 heures et 30 minutes). La durée au sein de l'UE28 s'élevait en moyenne à 39 heures et 12 minutes.

En considérant l'ensemble des actifs occupés, la Suisse (35 heures et 36 minutes) se situe toutefois parmi les pays dont les durées hebdomadaires effectives de travail sont les moins élevées en 2019. Cela s'explique par la forte proportion de personnes occupées à temps partiel. La durée la plus haute et la plus basse ont été enregistrées respectivement en Grèce (40 heures et 18 minutes) et aux Pays-Bas (31 heures et 36 minutes), la moyenne de l'UE28 s'établissant à 36 heures et 18 minutes.

Enfin, en rapportant le volume total d'heures hebdomadaires travaillées à l'ensemble de la population de 15 ans et plus, l'Islande (30 heures et 12 minutes) et la Suisse (23 heures et 12 minutes) se situent à nouveau en tête des pays de l'UE28/AELE. La position de la Suisse s'explique par la part élevée de personnes participant au marché du travail. Les durées les moins élevées ont été relevées en Italie (16 heures et 24 minutes) et en Grèce (17 heures et 18 minutes). La moyenne de l'UE28 s'établit à 19 heures et 48 minutes.

Annexe méthodologique

Statistique du volume du travail (SVOLTA)

La SVOLTA est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ainsi que d'autres sources. Le but principal **de la SVOLTA est l'estimation des heures de travail effectivement accomplies dans l'économie suisse**. Le volume de travail se réfère au nombre total d'heures de travail productives au sens de la comptabilité nationale.

La SVOLTA prend donc en considération:

- Les personnes, indépendantes ou salariées, qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération durant l'année de référence.
- Les personnes qui, sans être rémunérées, ont collaboré dans l'entreprise familiale pendant l'année de référence.

Le volume effectif du travail et ses composantes (heures normales, heures supplémentaires et heures d'absences) sont calculés annuellement selon le concept intérieur (ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire suisse), conformément à l'usage de la comptabilité nationale.

Le volume effectif de travail s'obtient en additionnant les durées annuelles effectives du travail pour l'ensemble des emplois de l'économie suisse. La durée effective du travail correspond au nombre d'heures de travail normalement effectuées, auxquelles on ajoute les heures supplémentaires et dont on soustrait les absences.

Comparaison internationale des heures effectives de travail

Les données sur les comparaisons internationales sont publiées par Eurostat (état: avril 2020) et sont tirées des enquêtes sur les forces de travail (en Suisse: enquête suisse sur la population active). Il s'agit ici des heures effectives de travail directement relevées durant la semaine de référence. Les résultats sont par conséquent légèrement différents de ceux tirés de la SVOLTA.

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau International du Travail (BIT) et sur les normes d'Eurostat applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidante permanente de 15 ans et plus.

En 2017, pour la période 2010-2016, la pondération des données de l'ESPA a été améliorée grâce à de nouveaux calages basés sur des données des assurances sociales. La prise en compte de ces nouvelles dimensions nous permet des gains en termes de précision statistique, notamment en ce qui concerne le statut sur le marché du travail (actif occupé/chômeur au sens du BIT/non-actif). Le changement de périodicité ainsi que l'amélioration de la pondération de l'ESPA génèrent une rupture de série sur une partie des résultats entre 2009 et 2010; cette rupture s'observe également dans la SVOLTA.

L'ensemble des résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées de l'ESPA (dont la SVOLTA) sont également accessibles sous forme de tableaux à télécharger sur le portail statistique de l'OFS.

Renseignements

Rongfang Li, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 64 86,
e-mail: Rongfang.Li@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0502

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

T1 Volume annuel effectif du travail selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et le statut d'activité, en millions d'heures, 2014-2019

SVOLTA

Concept intérieur ¹⁾	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sexe						
Hommes	4 707	4 812	4 860	4 842	4 847	4 862
Femmes	2 889	2 968	3 032	3 019	3 044	3 066
Nationalité						
Suisses	5 175	5 276	5 342	5 281	5 282	5 272
Etrangers	2 421	2 504	2 550	2 580	2 609	2 656
Taux d'occupation						
Plein temps (90%-100%)	5 929	6 049	6 110	6 082	6 060	6 042
Temps partiel (moins de 90%) dont	1 668	1 731	1 782	1 779	1 831	1 886
Temps partiel I (50-89%)	1 232	1 283	1 315	1 314	1 368	1 413
Temps partiel II (moins de 50%)	435	448	467	465	464	473
Statut d'activité						
Indépendants	716	685	685	657	672	650
Salariés propriétaires de leur entreprise	361	393	431	415	415	425
Collaborateurs familiaux	108	103	102	107	104	96
Salariés	6 128	6 319	6 390	6 404	6 421	6 500
Apprentis	284	282	284	278	279	258
Total	7 596	7 780	7 892	7 861	7 891	7 929
1) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.						

T2 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps¹⁾, en heures par emploi, 2014-2019

SVOLTA

Concept intérieur ²⁾	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2014-2019
Durée hebdomadaire contractuelle du travail	41h 53min	41h 55min	41h 53min	41h 53min	41h 52min	41h 52min	-1 min
+ Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	58min	58min	57min	55min	55min	50min	-8 min
- Durée hebdomadaire des absences	1h 34min	1h 35min	1h 40min	1h 41min	1h 39min	1h 41min	6 min
= Durée hebdomadaire effective de travail	41h 17min	41h 17min	41h 10min	41h 07min	41h 08min	41h 02min	-15 min
1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.							
2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.							

T3 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps¹⁾ selon la section économique²⁾, 2019

SVOLTA

Concept intérieur ³⁾	Durée hebdomadaire contractuelle du travail	Durée hebdomadaire des absences ⁴⁾	Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	Durée hebdomadaire effective du travail
	en heures par emploi			
Section économique NOGA				
A Agriculture, sylviculture	48h 53min	1h 53min	28min	47h 28min
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	41h 28min	1h 47min	44min	40h 25min
F Construction	41h 53min	2h 02min	34min	40h 25min
G Commerce, réparation	41h 54min	1h 31min	55min	41h 19min
H Transports et entreposage	42h 07min	2h 07min	31min	40h 31min
I Hébergement et restauration	42h 50min	1h 00min	35min	41h 25min
J Information et communication	41h 11min	1h 11min	1h 02min	41h 02min
K Activités financières et d'assurance	41h 40min	1h 16min	1h 31min	41h 55min
L/N Immobilier, activités administratives	41h 47min	2h 07min	40min	40h 20min
M Act. spécialisées, scient. et techniques	41h 41min	1h 10min	1h 15min	41h 46min
O Administration publique	41h 44min	1h 42min	26min	40h 29min
Q Santé humaine et action sociale	42h 14min	2h 03min	33min	40h 44min
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	41h 37min	1h 02min	57min	41h 32min
A-T Total	41h 52min	1h 41min	50min	41h 02min
<p>1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.</p> <p>2) Les données pour la section économique « Enseignement » ne sont pas présentées dans ce tableau en raison de la difficulté du relevé des composantes du temps de travail. Elles sont cependant intégrées dans le total.</p> <p>3) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.</p> <p>4) Comprend les absences pour raisons de maladie/accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, réduction de l'horaire de travail, conflit de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Les vacances et les jours fériés ne sont pas considérés comme des absences.</p>				

T4 Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE28 et AELE)¹⁾, 2019

Eurostat

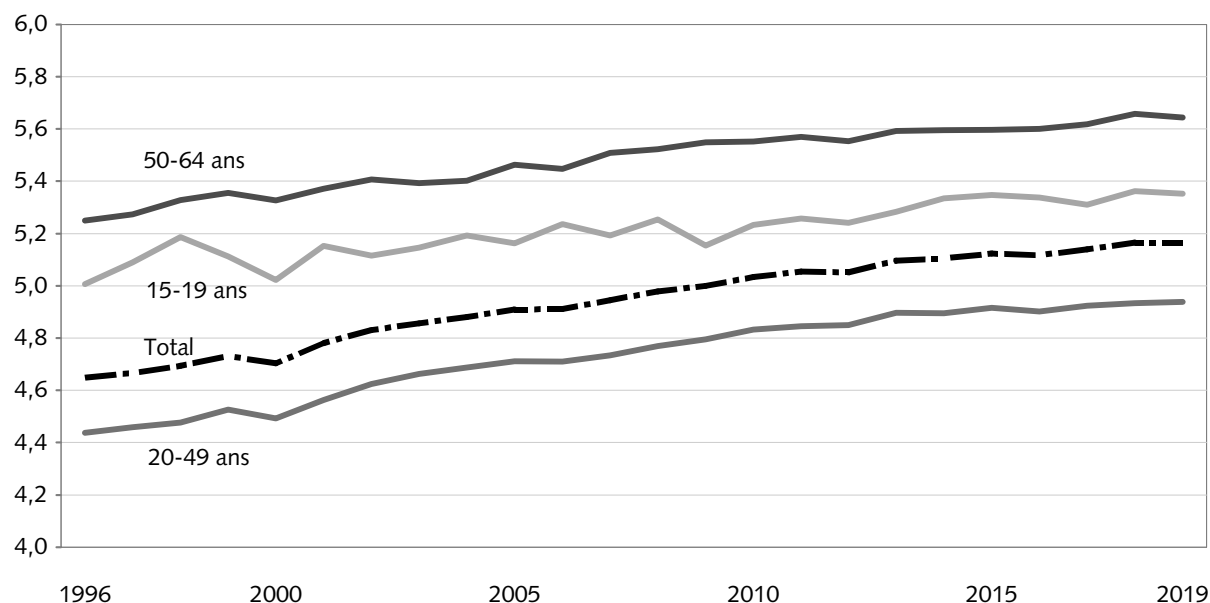
	Salariés à plein temps	Personnes actives occupées (y compris temps partiel et indépendants)	Population 15 ans et plus (y compris personnes sans activité professionnelle)
	en heures		
Suisse	42h 24min	35h 36min	23h 12min
UE-28	39h 12min	36h 18min	19h 48min
Belgique	38h 18min	36h 06min	18h 36min
Bulgarie	39h 48min	39h 36min	21h 30min
République tchèque	39h 12min	38h 36min	22h 48min
Danemark	37h 30min	33h 30min	19h 48min
Allemagne	39h 54min	34h 48min	20h 54min
Estonie	39h 48min	37h 30min	22h 48min
Irlande	39h 12min	36h 12min	21h 30min
Grèce	39h 54min	40h 18min	17h 18min
Espagne	38h 54min	36h 48min	18h 18min
France	37h 30min	35h 54min	18h 12min
Croatie	39h 06min	38h 24min	18h 18min
Italie	38h 24min	36h 36min	16h 24min
Chypre	39h 30min	37h 36min	22h 00min
Lettonie	39h 30min	37h 54min	21h 42min
Lituanie	39h 18min	38h 06min	22h 12min
Luxemburg	40h 18min	37h 36min	21h 30min
Hongrie	39h 00min	38h 12min	21h 06min
Malte	40h 24min	38h 36min	22h 54min
Pays-Bas	39h 42min	31h 36min	19h 48min
Autriche	39h 36min	35h 18min	20h 42min
Pologne	39h 18min	38h 42min	21h 00min
Portugal	39h 18min	37h 48min	20h 00min
Roumanie	40h 36min	38h 54min	20h 36min
Slovénie	39h 18min	38h 12min	21h 12min
Slovaquie	39h 06min	38h 48min	21h 48min
Finlande	37h 42min	35h 18min	19h 36min
Suède	38h 06min	35h 00min	21h 36min
Royaume-Uni	40h 30min	35h 36min	21h 42min
AELE			
Islande	42h 06min	38h 30min	30h 12min
Norvège	37h 30min	33h 18min	20h 36min

Source: Office statistique de l'Union européenne, Eurostat
Etat au 21.04.2020

1) Pour les comparaisons internationales, les heures de travail sont relevées selon une méthode légèrement différente à celle appliquée dans la statistique du volume du travail (cf. annexe méthodologique).

Nombre de semaines de vacances par année des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) selon les groupes d'âge, 1996-2019

G1

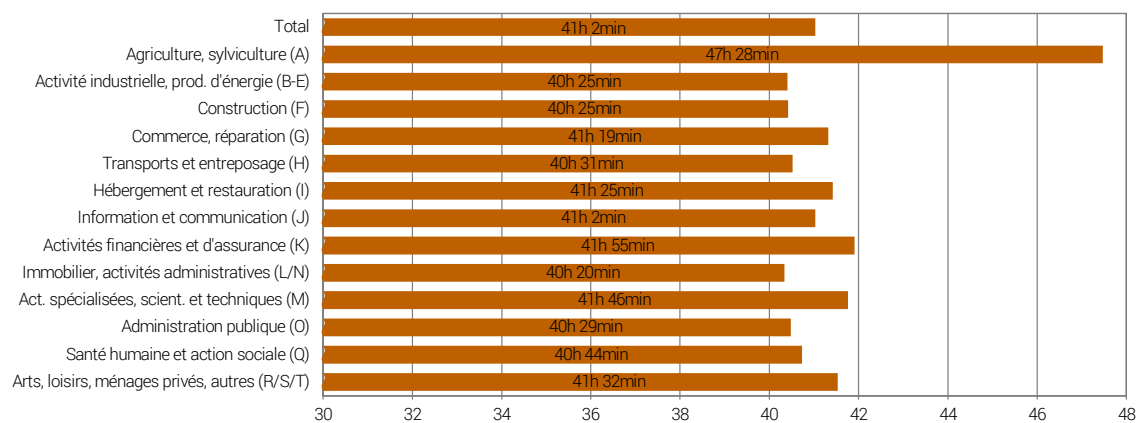


Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2020

Durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) selon les sections économiques¹⁾, en heures par emploi, 2019

G 2



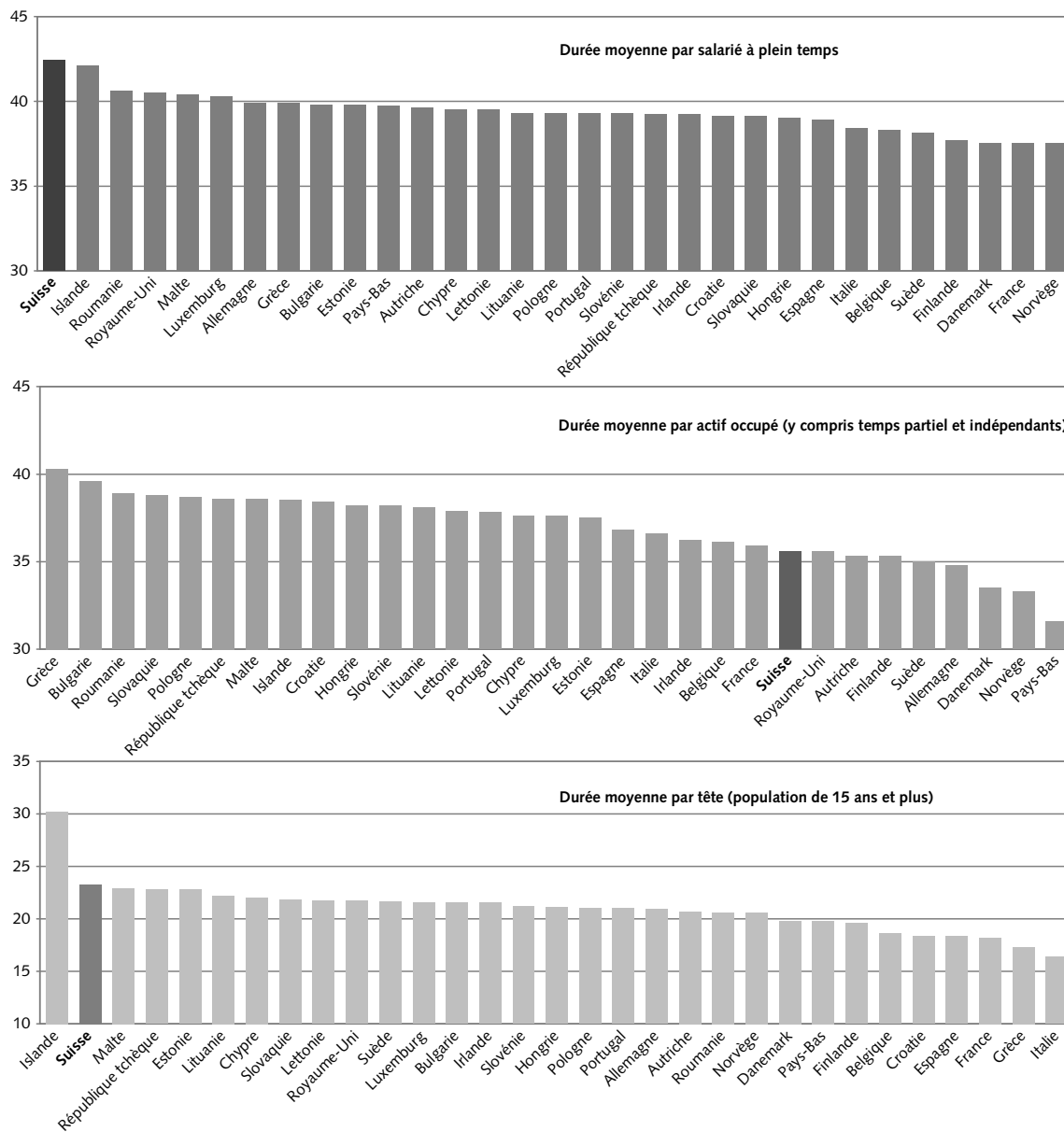
(1) sans la section «P Enseignement»

Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2020

Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE28 et AELE), en heures, 2019

G 3



Source: Office statistique de l'Union européenne, Eurostat

© OFS, Neuchâtel 2020